Informations	de	base

DEA - Procédure d'acte délégué

2021/3032(DEA)

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Exemption pour l?utilisation du mercure dans les lampes fluorescentes à simple culot (compactes), à usage d?éclairage général, de moins de 30 W et à durée de vie égale ou supérieure à 20 000 h

Complétant 2008/0240(COD)

Sujet

3.40.06 Industries électronique, électrotechnique, TIC, robotique 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)